

N/REF : 13/03/2024 11H07 C:263532 I:33927

SYMY

V/Appel du Mercredi 13/03/2024 a 11H07

**4 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : REST.LE COLISEE
13 RUE DU BEAL
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 13..

MOTIF : SUITE AU CURAGE DE LA VILLE FINIR LE CURAGE DU COLLECTEUR DE L ANCIENNE
MARBRERIE DEMANSDE DE SAS HOBERT MR BELASENNE 0666864186

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/03/2024 A 15H00:
CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUX USÉES SUR ENVIRON 10M
PRÉSENCE DE GRAISSE, CAILLOUX ET RACINES
RÉSEAU PIQUE BORGNE SUR LE COLLECTEUR DE LA VILLE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 20,00%	53,07
TOTAL T.T.C.En EURO	318,42

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN